ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON RECEPTION DE COLIS (DOCUMENT A COMPLÉTER ET A TRANSMETTRE A VOTRE FOURNISSEUR)

<u>Destinataire</u> :
- Nom:
- Prénom :
- Adresse de livraison :
- Téléphone :
- Courriel :
Je soussigné(e)
J'ai pris connaissance des dispositions de l'article 441-7 du code pénal, réprimant l'établissement d'attestation faisant état de fait matériellement inexacts, ci-après rappelées : "Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts".
Date :
A:
Signature :

J'ai été informé(e) que les informations transmises à l'occasion de la présente attestation sur l'honneur font l'objet d'un traitement informatique nécessaire pour l'examen de ma demande.

Elles peuvent donner lieu, conformément aux dispositions du Règlement 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ainsi que de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, à l'exercice du droit d'accès, de rectification et le cas échéant de suppression auprès de :

GLS France – Service juridique – droit d'accès A l'attention du Délégué à la protection des données 14 rue Michel Labrousse CS 93730 31037 Toulouse Cedex 1

Cachet de société (Uniquement pour les professionnels):

L'exercice de ces droits peut également se faire par mail à l'adresse suivante : data.protection@gls-france.com

Ces informations pourront, le cas échéant, être communiquées par GLS à ses soustraitants dans le seul but d'assurer le traitement de ma demande.